



RECENSEMENT • CENSUS

Rapports techniques sur les changements apportés au Recensement de 2026

Test du recensement de 2024 : conception et méthodologie du test du contenu

Date de diffusion : le 4 juillet 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Date de diffusion : le 4 juillet 2025

N° 98-20-0005 au catalogue, numéro 2026004

ISBN 978-0-660-77911-9



Table des matières

1. Introduction	2
2. Test du recensement de 2024 : essai quantitatif du contenu	3
3. Collecte des données	3
4. Population cible et échantillonnage	3
5. Approche de collecte pour le Test du recensement de 2024	7
6. Traitement des questionnaires retournés	8
7. Conclusion	10



Test du recensement de 2024 : conception et méthodologie du test du contenu

1. Introduction

La préparation de chaque recensement exige plusieurs étapes de consultation, de mise à l'essai et d'évaluation des données d'essai avant que le contenu du questionnaire recommandé du prochain recensement puisse être présenté au Cabinet du Canada aux fins d'approbation. Ces étapes comprennent les éléments suivants :

- consultation sur le contenu auprès d'intervenants et d'utilisateurs des données du recensement;
- essais qualitatifs des modifications et des ajouts proposés au contenu;
- essais quantitatifs du recensement pour évaluer le contenu et le comportement des répondants à plus grande échelle;
- évaluation des résultats des essais en s'appuyant sur le cadre de détermination du contenu.

De l'automne 2022 au printemps 2023, Statistique Canada a mené son processus de consultation¹ sur le contenu du Recensement de 2026, au moyen d'un questionnaire en ligne et de discussions individuelles avec des intervenants clés. L'ensemble de la population canadienne pouvait participer à la consultation en ligne. Plus de 2 900 personnes y ont participé, un nombre supérieur à celui enregistré au cycle de consultation précédent. Ce niveau de participation témoigne du grand intérêt des répondants à contribuer au façonnement de cette importante source de données démographiques et sociales pour la prise de décisions et la réalisation d'analyses. Des réponses détaillées ont été reçues de la part d'organisations et de représentants des administrations publiques fédérale, provinciales, territoriales et locales, de membres des Premières Nations, de Métis et d'Inuit, du grand public, du milieu universitaire, de groupes d'intérêt spéciaux et du secteur privé.

Les facteurs pris en compte dans l'élaboration du contenu, tels qu'ils sont décrits en détail dans le cadre de détermination du contenu du Programme du recensement, comprennent les exigences législatives en matière de renseignements, les besoins en matière de programmes et de politiques, le fardeau de réponse imposé aux répondants, les préoccupations en matière de protection de la vie privée, les commentaires obtenus à partir des consultations et des mises à l'essai, la qualité des données, les coûts et les considérations opérationnelles, la comparabilité historique et la disponibilité d'autres sources de données.

À la lumière des résultats des consultations et des discussions, Statistique Canada a examiné la possibilité de modifier certaines questions du recensement. En 2023, différentes versions des questions modifiées ont fait l'objet d'essais qualitatifs au moyen d'interviews cognitives individuelles menées à l'échelle du Canada dans les deux langues officielles.

En s'appuyant sur les résultats de ces essais qualitatifs, les questionnaires du recensement ont été à nouveau révisés et soumis à des essais quantitatifs dans le cadre du Test du recensement de 2024, qui a permis d'évaluer les modifications apportées à la formulation et à l'enchaînement de certaines des questions ainsi que l'ajout potentiel de nouvelles questions. Ce test comprenait également l'évaluation de nouveau matériel de communication et de modifications visant à améliorer davantage les méthodes de collecte, qui ne sont pas abordés dans le présent document. La mise à l'essai permet de s'assurer que le Recensement de la population fournit des données de grande qualité pour appuyer un large éventail de programmes et de services dans les collectivités de l'ensemble du pays.

Après avoir effectué l'analyse statistique des résultats du Test du recensement de 2024 et tenu compte des coûts, des facteurs opérationnels et des mesures de protection contre la perte de qualité, Statistique Canada a formulé

1. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la consultation relative au contenu, veuillez consulter les [Résultats de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026 : ce que nous ont dit les Canadiens](#).



des recommandations au gouvernement. Le contenu définitif du questionnaire du Recensement de 2026 sera déterminé par le Cabinet.

Dès que le Cabinet détermine le contenu du Recensement de 2026, le gouverneur en conseil procède à l'examen des questions et, par la promulgation d'un décret, prescrit les questions qui doivent être posées en vertu des articles 19 ou 20 de la *Loi sur la statistique*. Dans les 30 jours suivant la signature du décret, le contenu du recensement est publié dans la *Gazette du Canada*.

2. Test du recensement de 2024 : essai quantitatif du contenu

Le Test du recensement de 2024 comprenait deux composantes principales : un test du contenu qui visait à évaluer les questions nouvelles et modifiées et un test des opérations sur le terrain qui visait à évaluer les procédures et technologies nouvelles et modifiées utilisées pour la collecte des données. Le présent rapport décrit en détail seulement la composante du test du contenu.

Pour s'assurer que le recensement mesure les tendances sociétales importantes, de multiples modifications au contenu ont été proposées pour le Recensement de 2026. La composante du test du contenu a été réalisée en deux étapes afin d'évaluer différents ensembles de modifications du contenu. La première visait à évaluer plusieurs modifications apportées aux domaines de contenu existants et l'ajout de questions sur la santé générale, l'itinérance et la deuxième adresse. Quant à la deuxième étape, il s'agissait d'évaluer l'ajout d'une question sur l'orientation sexuelle. Comme la conception et la méthodologie (et le contenu) pour chacune des étapes du Test du recensement de 2024 différaient, leurs résultats sont présentés séparément dans le présent document.

Le test du contenu a été conçu de manière scientifique et s'appuyait sur un plan expérimental pour évaluer les différences statistiques du contenu. Les sections suivantes décrivent la conception du test du contenu.

3. Collecte des données

La collecte pour la première étape du test du contenu obligatoire s'est déroulée du 8 avril au 28 juin 2024, le jour du Test du recensement étant le 14 mai 2024. La collecte comprenait les réponses par Internet, les réponses par écrit, le dénombrement sur le terrain, les interviews téléphoniques, l'Assistance téléphonique du recensement et le suivi des cas de non-réponse.

La collecte pour la deuxième étape du test du contenu obligatoire s'est déroulée du 3 septembre au 13 octobre 2024, la date de référence étant le 10 septembre 2024. La collecte pour cette étape comprenait les réponses par Internet ainsi que les interviews téléphoniques et le suivi des cas de non-réponse; le dénombrement sur le terrain et les réponses écrites n'étaient pas disponibles.

Les données ont été recueillies directement auprès des répondants et, dans certains cas, elles ont été tirées de sources de données administratives que détenait déjà Statistique Canada. Afin d'améliorer les données et de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada combine les renseignements recueillis dans le cadre du Recensement de la population à des données administratives, comme celles tirées de dossiers d'immigration ou de dossier de l'impôt sur le revenu des particuliers et des prestations. Dans le cadre du Test du recensement de 2024, afin d'évaluer la qualité et la pertinence des questions nouvelles ou modifiées, Statistique Canada a combiné les données du test à ces dossiers administratifs ou à des données provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

4. Population cible et échantillonnage

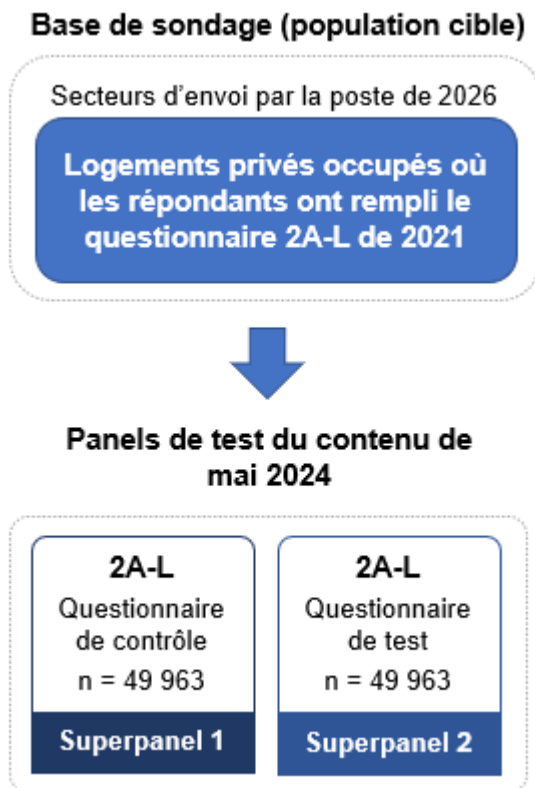
Compte tenu des contraintes opérationnelles du test, l'échantillon pour la première étape du test du contenu en mai 2024 a été sélectionné à partir de logements privés situés dans des secteurs d'envoi par la poste dans les 10 provinces, ce qui exclut les réserves et les établissements des Premières Nations. Les secteurs d'envoi par la poste sont des secteurs où Statistique Canada peut envoyer du matériel du recensement par la poste, ce qui couvre plus de 90 % des logements; ce sont des secteurs où les adresses postales sont entièrement



valides (86 % des logements) et des secteurs d'envoi par la poste et de livraison à la porte (EPLP) où tous les logements ont une adresse et dont la majorité a une adresse postale valide. Dans les secteurs d'EPLP, seuls les logements ayant une adresse postale valide (4 % des logements) ont été inclus dans l'échantillon. Les logements collectifs ont été exclus de ce test. Seuls les ménages vivant dans un logement privé sélectionné pour le questionnaire détaillé (2A-L) et y ayant répondu en 2021 ont été invités à répondre au Test du recensement de 2024, ce qui permet de maximiser la comparabilité des réponses de 2021 et celles de 2024 chez les répondants correspondants. La population cible, la méthode de collecte et le plan d'échantillonnage ont été définis afin d'obtenir suffisamment de réponses pour s'assurer que toutes les modifications proposées sont correctement mises à l'essai. En fait, l'objectif était d'obtenir un niveau adéquat d'exactitude pendant l'analyse des données pour détecter les différences statistiquement significatives pour toute modification apportée au contenu.

Pour atteindre tous les objectifs du test et évaluer quantitativement l'incidence des diverses modifications apportées au contenu du recensement, il fallait faire appel à deux panels de répondants; chaque panel a reçu différentes versions du questionnaire 2A-L. La version de contrôle du questionnaire contenait les mêmes questions que le Recensement de 2021; la version d'essai comprenait des modifications apportées à des domaines de contenu existants et l'ajout de questions sur la santé générale, l'itinérance et la deuxième adresse. Compte tenu de la conception du questionnaire 2A-L, ces panels étaient suffisants pour mettre à l'essai le questionnaire abrégé et le questionnaire détaillé. Cela a été possible parce que les questions du questionnaire abrégé sont posées dans le même format au début du questionnaire détaillé. Les répondants ont également eu la possibilité de répondre en remplissant un questionnaire papier (QP), mais la taille des échantillons a été déterminée simplement pour assurer la réception d'un nombre suffisant de réponses globales. Ces panels ont également été utilisés pour mettre à l'essai la stratégie de communication du Recensement de 2026, ce qui constitue un autre objectif du Test du recensement de 2024. La figure 4.1 présente la conception du test qui s'est déroulé en mai 2024.

Figure 4.1
Conception du test du contenu de mai 2024



Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2024 (mai).



De nombreuses modifications apportées au contenu du Test du recensement de 2024 s'appliquaient à des sous-populations très précises, souvent petites. Par conséquent, la stratégie d'échantillonnage faisait appel à un échantillon aléatoire simple stratifié, dans le cadre duquel les strates regroupaient des sous-populations d'intérêt particulières pour le test. La stratégie d'échantillonnage définitive a été choisie après avoir effectué des simulations regroupant différents groupes de sous-populations pour déterminer la stratégie optimale pour tous les intervenants. La stratégie d'échantillonnage a été établie en fonction des simulations. La première étape consistait à déterminer la stratification permettant d'assurer une représentation appropriée des principales sous-populations dans les panels échantillonnés. Cinq strates ont été utilisées : les Autochtones, les anciens combattants et les membres actuels des forces armées (militaires), les Autochtones faisant partie des forces armées, les personnes plus susceptibles d'être en situation d'itinérance cachée et le reste de la population. Cela a permis d'échantillonner un plus grand nombre de ménages pour mettre à l'essai des questions propres à ces sous-populations puisqu'elles sont relativement rares au sein de la population canadienne.

Les strates créées ont tenu compte des différentes régions (provinces ou groupes de provinces) et de la langue de réponse (anglais ou français). Le nombre de ménages qui devaient, selon les prévisions, répondre dans l'une ou l'autre des langues officielles a été contrôlé afin de s'assurer qu'un nombre suffisant de répondants sont sélectionnés pour mettre à l'essai le questionnaire en français et le questionnaire en anglais.

L'échantillon définitif sélectionné pour la première étape du test du contenu qui s'est déroulée en mai 2024 comprenait 99 926 ménages dans l'ensemble des 10 provinces canadiennes^{2,3}.

En septembre 2024, Statistique Canada a procédé à la deuxième étape du test du contenu pour évaluer l'ajout de nouveau contenu, en prévision du Recensement de la population de 2026. Un échantillon d'environ 24 000 logements privés a été sélectionné dans les secteurs d'EPLP de l'ensemble des 10 provinces, ce qui exclut les réserves et les établissements des Premières Nations, pour participer à cette deuxième étape du test du recensement obligatoire.

La stratégie d'échantillonnage a également eu recours à un échantillonnage aléatoire simple stratifié. La sous-population d'intérêt était les logements où les répondants ont indiqué, dans le cadre du Recensement de 2021, que la Personne 1 et la Personne 2 formaient un couple de même sexe, un couple de même genre ou un couple dont l'un des membres était une personne transgenre. Les strates ont été créées en tenant compte du fait qu'un logement faisait partie ou non de cette sous-population, des différentes régions (provinces ou groupes de provinces), du type de région (rurale ou urbaine) et de la langue de réponse (anglais ou français). Le nombre de ménages qui devaient, selon les prévisions, répondre dans l'une ou l'autre des langues officielles a été contrôlé pour s'assurer qu'un nombre suffisant de répondants sont sélectionnés pour mettre à l'essai le questionnaire en français et le questionnaire en anglais.

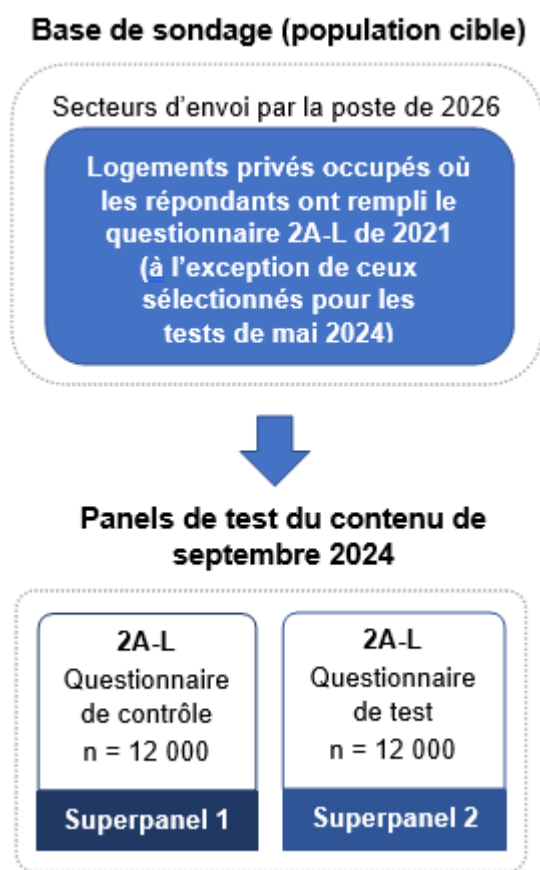
2. Un échantillon séparé d'environ 89 000 ménages a participé à la composante des opérations sur le terrain du Test du recensement de 2024.

3. Le Test du recensement de 2024 a également introduit une nouvelle méthode de participation pour certains ménages sélectionnés dans le cadre de la recherche et du développement sur la modernisation du Programme du recensement. En mai 2024, un échantillon d'environ 8 700 logements a reçu une lettre leur offrant la possibilité de choisir entre remplir le questionnaire abrégé du recensement ou permettre à Statistique Canada d'utiliser des données administratives déjà recueillies auprès d'autres ministères fédéraux et provinciaux pour dénombrer leur ménage. Les ménages ayant choisi cette dernière option n'étaient pas tenus de prendre d'autres mesures (c'est-à-dire qu'ils n'étaient pas tenus de remplir de questionnaire). Dans ce cas, Statistique Canada a utilisé des dossiers administratifs pour obtenir les renseignements nécessaires, comme le nombre de résidents habituels de leur logement, leur âge et leur sexe à la naissance ou leur genre. Les données recueillies dans le cadre de cette activité de recherche ne sont pas incluses dans le présent rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette activité de recherche, veuillez consulter la [page Web intitulée « Avenir du recensement »](#).



L'échantillon a été divisé en deux panels, chacun ayant reçu une version différente du questionnaire 2A-L. La version de contrôle du questionnaire contenait les mêmes questions de contrôle utilisé à la première étape du Test du recensement de 2024; la version d'essai du questionnaire contenait une nouvelle question sur l'orientation sexuelle, posée aux répondants de 15 ans et plus. La figure 4.2 ci-dessous présente la conception du test qui s'est déroulé en septembre 2024.

Figure 4.2
Conception du test du contenu de septembre 2024



Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2024 (septembre).



5. Approche de collecte pour le Test du recensement de 2024

Collecte en mai 2024

Dans le cadre du test du contenu en mai 2024, la communication avec les répondants s'est effectuée selon une approche de collecte par vagues. L'approche était très semblable à celle utilisée dans le cadre du Recensement de 2021 et celle prévue pour le Recensement de 2026. L'approche par vagues améliore la qualité des données en réduisant les cas de non-réponse et en favorisant l'autodéclaration par Internet et finalement réduit les coûts du recensement. Selon cette approche, les répondants reçoivent une invitation et des rappels à certains moments (qui sont appelés des vagues) au cours de la période de collecte. Fort du succès des recensements précédents, le test du contenu de 2024 a intégré d'éventuelles modifications aux documents de communication de l'ensemble des trois vagues. De plus, à l'approche du jour du Test du recensement, un échantillon de logements reçoit un message texte à titre d'essai pour le Recensement de 2026. Le tableau 5.1 présente les documents de communication et les dates clés de chaque vague du test en mai.

Tableau 5.1

Approche de collecte par vagues pour le test du contenu de mai 2024

Étape de la collecte	Documents de la vague ¹	Date de début
Vague 1	Lettre d'invitation	6 mai 2024
Vague 2	Lettre de rappel	15 mai 2024
Autour du jour du recensement	Message texte envoyé à un échantillon de logements	16 mai 2024
Vague 3	Différents formats de lettre de rappel	23 mai 2024
Rappel par message texte ou par message vocal	Rappel par message texte ou message vocal envoyé à un échantillon de logements	3 juin 2024

1. Les lettres d'invitation comprennent un numéro de téléphone automatisé que les répondants peuvent composer pour demander un questionnaire papier.

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2024 (mai).



Collecte en septembre 2024

Dans le cadre du test du contenu en septembre 2024, la communication s'est effectuée selon une approche de collecte par vagues légèrement différente. Des lettres de rappel et des rappels par message texte faisaient partie de cette approche; toutefois, cette étape du test comprenait également une période de suivi des cas de non-réponse pour veiller à ce qu'un taux de réponse le plus élevé possible puisse être obtenu au cours de la période de collecte plus courte, étant donné que l'échantillon de ce test était plus petit. Le tableau 5.2 présente les documents de communication et les dates clés de chaque vague du test en septembre.

Tableau 5.2
Approche de collecte pour le test du contenu de septembre 2024

Méthodes de communication	Dates
Lettre d'invitation	3 septembre 2024
Rappel par SMS/message texte 1	12 septembre 2024
Lettre de rappel 1	16 septembre 2024
Rappel par SMS/message texte 2	27 septembre 2024
Lettre de rappel 2	1 ^{er} octobre 2024
Suivi des cas de non-réponse	Du 30 septembre au 13 octobre 2024

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2024 (septembre).

6. Traitement des questionnaires retournés

Dans le cadre du test du contenu, les questionnaires électroniques (QE) remplis par les répondants ont été envoyés directement aux serveurs de l'infrastructure de serveurs sécurisée de Statistique Canada et enregistrés automatiquement dès leur réception. Les QP retournés par la poste ont été enregistrés en balayant le code à barres figurant sur la couverture du questionnaire et traités aux fins de saisie des données.

Une fois saisies, les données du QP ont été combinées aux données du QE et stockées dans une base de données relationnelle commune; un processus d'intégration complexe a été nécessaire pour uniformiser les données de chaque mode de réponse. Ce processus visait à obtenir un enregistrement unique pour tous les modes de réponse et tous les panels. Des règles de traitement ont été appliquées au fichier pour faire en sorte que certaines incohérences et certains problèmes soient déterminés et corrigés (par exemple un QP retourné sans aucune réponse, un QP et un QE remplis pour le même ménage). Des vérifications ont également été effectuées pour déterminer les questionnaires ne contenant aucun renseignement ou des renseignements insuffisants pour passer aux étapes de traitement et d'analyse.

Compte tenu des objectifs d'analyse, les données n'ont pas été soumises au processus de vérification, d'imputation ou de codage.



Taux de retour

Le tableau 6.1 présente les taux de retour pour la première étape du test du contenu, qui s'est déroulée en mai 2024, selon le panel. Les taux de retour sont calculés à partir du nombre total de questionnaires retournés divisé par le nombre de logements dans l'échantillon. Les questionnaires reçus au moyen d'une autodéclaration par QE, d'une autodéclaration par QP et de l'Assistance téléphonique du recensement sont classés comme des questionnaires retournés, ainsi que les questionnaires incomplets enregistrés ou enregistrés automatiquement qui sont évalués et qui répondent aux exigences en matière de contenu après la collecte. Dans le cadre du test effectué en mai 2024, le taux de retour global des panels était de 82,20 %. Des logements inoccupés (certains indiqués comme tels par les répondants) ont été inclus dans le numérateur et le dénominateur.

Tableau 6.1
Taux de retour du Test du recensement de 2024 (mai 2024)

Panel	Taille de l'échantillon	Nombre	Taux de retour (%)
Sous-total du panel 1 : Version de contrôle du questionnaire	49 963	41 107	82,27
Sous-total du panel 2 : Version d'essai du questionnaire	49 963	41 028	82,12
Panels 1 et 2 : Total	99 926	82 135	82,20

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2024 (mai).

Le tableau 6.2 présente les taux de retour pour la deuxième étape du test du contenu, qui s'est déroulée en septembre 2024, selon le panel. Les taux de retour sont calculés à partir du nombre total de questionnaires retournés divisé par le nombre de logements dans l'échantillon. Les questionnaires reçus au moyen d'une autodéclaration par QE et du QE de l'intervieweur sont classés comme des questionnaires retournés, ainsi que les questionnaires incomplets enregistrés ou enregistrés automatiquement qui sont évalués et qui répondent aux exigences en matière de contenu après la collecte. Dans le cadre du test effectué en septembre 2024, le taux de retour global des panels était de 75,12 %. Des logements inoccupés (certains indiqués comme tels par les répondants) ont été inclus dans le numérateur et le dénominateur.

Tableau 6.2
Taux de retour du Test du recensement de 2024 (septembre 2024)

Panel	Taille de l'échantillon	Nombre	Taux de retour (%)
Sous-total du panel 1 : Version de contrôle du questionnaire	12 000	9 003	75,03
Sous-total du panel 2 : Version d'essai du questionnaire	12 000	9 026	75,22
Panels 1 et 2 : Total	24 000	18 029	75,12

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2024 (septembre).



7. Conclusion

À la suite du Test du recensement de 2024, les résultats des questionnaires du test ont été comparés à ceux de la version de contrôle afin d'évaluer l'incidence des modifications du contenu et des nouveaux ajouts proposés, y compris tout effet inattendu sur les questions voisines dans le questionnaire ou d'autres questions connexes. Les questions pour lesquelles aucun changement n'a été mis à l'essai ont également été analysées pour assurer l'exactitude des résultats. Les paradosnées⁴ des QE ont été analysées pour évaluer le fardeau et le comportement de réponse, comme le temps nécessaire et le nombre de connexions utilisées par les répondants pour remplir le questionnaire, ainsi que les fonctions du QE, y compris entre autres les messages automatisés qui invitent les répondants à fournir une réponse lorsqu'un champ est laissé vide. Enfin, les résultats du test ont été analysés et comparés aux données du Recensement de 2021 et à d'autres ensembles de données.

Les principales constatations et conclusions des analyses effectuées sont résumées dans une série de feuillets d'information et de rapports techniques. Les feuillets d'information expliquent les raisons pour lesquelles les questions sont posées et décrivent les modifications considérées pour la mise à l'essai et l'approche qui en découle pour 2026. Les rapports techniques offrent une analyse plus approfondie des résultats du Test du recensement de 2024 en ce qui concerne la [santé générale](#), l'[itinérance](#) et l'[orientation sexuelle](#).

4. Les paradosnées fournissent des renseignements sur le processus de collecte des données, comme la durée de l'interview, le temps nécessaire pour remplir le formulaire en ligne, la fréquence d'affichage des invitations en ligne, la proportion de répondants qui enregistrent le formulaire en ligne pour le remplir ultérieurement et la fréquence à laquelle le texte d'un bouton d'aide est consulté. Ces données peuvent être utilisées pour réduire au minimum les erreurs d'enquête et mieux comprendre le comportement des répondants.